

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de l'Assomption

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE L'ASSOMPTION**

**Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le
4 avril 2018, 19 h
à l'école de l'Assomption**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Gina Minier, parent
Marcel Béland, membre communauté
Marie-Josée Daigle, parent
Myriam Champagne, personnel de soutien
Karine Tremblay, resp. service de garde
Caroline Plante, enseignante
Katherine Turcotte, enseignante
Judith Beaudoin, parent
Aurélie Murray-Gagnon, parent
Marie-Claude Gauthier, parent
Anne-Marie Ballard, parent

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS

Josée Hallée, directrice par intérim
Élise Charbonneau, directrice adjointe par intérim

ÉTAIENT ABSENTS

Anaïk Fortin, enseignante

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la séance à 19h00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20CÉ1718-038

La directrice nous fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Karine Tremblay, appuyé par madame Caroline Plante

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 FÉVRIER 2018

20CÉ1718-039

Une correction est apportée à la liste des présences. Madame Judith Beaudoin était absente lors de la rencontre du 20 février 2018.

Il est proposé par madame Marie-Josée Daigle, appuyé par madame Aurélie Murray-Gagnon

QUE le procès-verbal soit adopté suite au changement.

Adoptée à l'unanimité

4. CORRECTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} FÉVRIER 2018

20CÉ1718-040

Une correction est apportée à la liste des présences. Plusieurs enseignants absents lors de la rencontre sont retirés et remplacés par les enseignants substitués.

Il est proposé par madame Karine Tremblay, appuyé par madame Caroline Plante

QUE le procès-verbal soit adopté suite aux modifications.

Adoptée à l'unanimité

5. POINT D'INFORMATION

Madame Josée Hallée explique l'arrivée de madame Élise Charbonneau comme direction adjointe dans l'école.

6. ANGLAIS INTENSIF

20CÉ1718-041

Les enseignants de l'école ne sont pas en faveur de l'anglais intensif.

Il est proposé par madame Marie-Claude Gauthier, appuyé par madame Katherine Turcotte

Que le programme d'anglais intensif ne soit pas offert.

Approuvée à l'unanimité

7. GRILLE MATIÈRES

20CÉ1718-042

Il est proposé par madame Marie-Claude Gauthier, appuyé par madame Nikaëla Genesse

Que la grille matières soit approuvée tel quel.

Approuvée à l'unanimité

8. APPROBATION DE LOCATION DE SALLE

20CÉ1718-043

Madame Josée Hallée explique le projet de louer le gymnase pour un camp d'été 2018 offert par Nala et Ciboulette.

Il est proposé par madame Karine Tremblay et appuyée par madame Katherine Turcotte

Que la location soit approuvée tel que proposée.

Approuvée à l'unanimité

9. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Madame Josée Hallée explique la progression de la campagne de financement. Une lettre a été envoyée aux parents pour la vente de pains de marque Gadoua. L'objectif de la campagne est de 6 000\$.

10. PHOTOS 18-19

Il est expliqué qu'une demande de prix a été envoyée auprès de deux compagnies pour les photos 2018-2019.

11. PRINCIPES D'ENCADREMENT DU COÛT DU MATÉRIEL SCOLAIRE

Madame Josée Hallée explique la nouvelle réglementation concernant l'encadrement du coût du matériel scolaire.

12. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

13. PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'est présent

14. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune information

15. INFORMATIONS DES PARENTS

Aucune information

16. INFORMATIONS DU COMITÉ EHDAA

Aucune information

17. CORRESPONDANCE

Pas de correspondance

18. INFORMATIONS DE LA DIRECTRICE, DES ENSEIGNANTS

18.1 FONDATION CHRISTIAN VACHON

18.2 FONDATION AU P'TIT CREUX

18.3 FILLES D'ISABELLE

18.4 SOS DÉPANNAGE (COLLATIONS : FRUITS ET LÉGUMES)

18.5 TES (JULIEN)

19. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE

Aucune information

20. QUESTIONS À L'ÉTUDE POUR SUIVI

Aucune question

21. AFFAIRES DIVERSES

Aucun point

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Karine Tremblay, appuyé par madame Nikaëlla Genesse

QUE l'assemblée soit levée à 21 h 20.

Adoptée à l'unanimité

20CÉ1718-044

La présidente de l'assemblée

La direction